

LETTRE FFGYM

GAM

2017-2018



**ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT.**

GÉNÉRALITÉS

DOCUMENTS

Cette lettre précise et complète le règlement technique 2017-2018.

Les autres documents de référence à prendre en compte sont :

- La brochure des programmes GAM - édition juin 2017 ;
- Les lettres FFGym publiées en cours de saison sportive ;
- Le code de pointage FIG 2017-2020 (version en vigueur disponible sur le site internet de la FIG) ;
- Les newsletters FIG.

Dans le cas d'une contradiction entre le code de pointage FIG en vigueur et la réglementation technique FFGym, c'est cette dernière qui prévaut pour les compétitions françaises.

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT

Pour toutes les catégories compétitives à finalité nationale – compétitions en équipe et en individuel des niveaux de pratique Fédéral et Performance – la date limite d'engagement est fixée au 10 janvier.

Ces engagements sont à réaliser pour la première étape compétitive : compétition de niveau départemental ou inter-départemental ou régional en fonction des catégories.

Les comités départementaux et régionaux sont chargés de la gestion de ces engagements et sont libres de définir la période correspondante, sous réserve de respecter la date limite nationale.

QUOTAS ET TOTAUX DE RÉFÉRENCE



EN FÉDÉRAL

Les quotas de qualification pour le Trophée fédéral sont définis après la réalisation des engagements nominatifs (date limite définie ci-dessus). Ils sont établis en tenant compte des engagements sur les territoires et en permettant la représentativité de chaque région ou regroupement.



EN PERFORMANCE

Les totaux de référence à atteindre pour la qualification au championnat de France individuel ou par équipes sont précisés dans une lettre FFGym GAM publiée à l'automne 2017.

ORDRES DE PASSAGE – RÈGLES DE GESTION

Pour toutes les finales nationales, la répartition des gymnastes dans les différentes subdivisions est effectuée en prenant en compte le classement vertical réalisé à l'issue des compétitions qualificatives. Les gymnastes ou équipes avec les plus petits totaux passent dans la première subdivision et les gymnastes ou équipes avec les plus grands totaux passent dans la dernière subdivision.

Pour les individuels, au sein d'une subdivision, la répartition sur les différents agrès est effectuée par tirage au sort en privilégiant le regroupement par clubs.

Pour les équipes, au sein d'une subdivision, la répartition sur les différents agrès est effectuée en prenant en compte le classement vertical (l'équipe avec le meilleur total débute au sol).

Des demandes particulières peuvent être prises en compte (par exemple regroupement de gymnastes de clubs différents mais ayant le même entraîneur) mais elles doivent être formulées avant la mise en ligne des ordres de passage (email à adresser à jean-jacques.eeckhoutte@ffgym.fr et thierry.klein@ffgym.fr).

GESTION DES ÉCHAUFFEMENTS



EN FÉDÉRAL

- Filière fédérale B : temps de 3' pour toutes les catégories.
- Filière fédérale A : temps de 3' pour toutes les catégories.



EN PERFORMANCE

- Temps de 5' pour les catégories sur imposés et code FIG aménagé.
En individuel, durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1' par gymnaste (si 4 gymnastes = 4', si 6 gymnastes = 6'). Gestion assurée par un des juges. Au sol toujours 5' quel que soit le nombre de gymnastes.
- Temps de 7' pour les catégories sur code FIG.
En individuel, durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1'20" par gymnaste. Gestion assurée par un des juges. Au sol toujours 7' quel que soit le nombre de gymnastes.
Aux barres parallèles 1'40" par gymnaste, comprenant le temps de préparation des barres.

QUALIFICATIONS 2018

TOP 12	NATIONALE A1	NATIONALE A2
OLYMPIQUE ANTIBES JUAN LES PINS GYMNASTIQUE	LES ENFANTS DE LA DORDOGNE BOULAZAC	ÉTOILE GYMNIQUE ISTRES ENTRESSEN
CLAMART GYM 92	SOCIÉTÉ MUNICIPALE DE BOURGES GYMNASTIQUE	LYON GYMNASTE
LA SOTTEVILLAISE	LA SOTTEVILLAISE	SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE SAVERNE
LILLE MÉTROPOLE JEUNESSE SPORTIVE LA MADELEINE	GYM SUC STRASBOURG	
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'ORLÉANS GYMNASTIQUE	CERCLE PAUL BERT RENNES	
GYM AGRÈS VÉLIZY	ÉTOILE MONACO	
ALBONAISE GYMNASTIQUE FRANCONVILLE	ENTENTE GYMNIQUE BOURG EN BRESSE	
NOISY LE GRAND GYMNASTIQUE	CERCLE PASTEUR MONTARGIS	
ALLIANCE ÉLAN GYMNIQUE MONTCELLIENNE	INDÉPENDANTE KINGERSHEIM	
LES ENFANTS DU DEVOIR OYONNAX	ENFANTS DE LA VALSERINE BELLEGARDE	
ASSOCIATION SPORTIVE VALLAURIS GOLFE-JUAN	CONVENTION GYMNIQUE LYON	
CONCORDIA SCHILTIGHEIM	SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE YUTZ	

JUGEMENT

PRÉCISIONS

- Au cours de la saison sportive 2017-2018, organisation d'un examen de juges du niveau 1 au niveau 4.
- En complément, organisation d'une information sur les nouveaux programmes compétitifs lors des réunions de juges des différentes compétitions.

JURYS POUR LES FINALES NATIONALES

	Trophée Fédéral par Équipes	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe N 2 minimum
	Championnat de France Individuel	Juges convoqués N 4 minimum
	Championnat de France par Équipes Programme code FIG	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe, N 4 minimum en A1 A2, N 3 minimum pour les autres divisions
	Championnat de France par Équipes Programme FIG aménagé	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe N 2 minimum
	Championnat de France par Équipes Programme imposés FFGym	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe N 2 minimum
	Championnat de France Top 12	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe N 4 minimum
	Championnat de France Élite	Juges convoqués N 4 minimum





Présence obligatoire de tous les juges clubs à la réunion organisée 45 minutes avant le début de la catégorie concernée, en tenue réglementaire et en possession de la licence et du carnet de juge (voir page 62 du règlement technique 2017-2018).

Lorsqu'un club qualifié, et devant présenter un juge, déclare forfait avant la parution officielle des jurys, les clubs suivants sont susceptibles d'être sollicités. Un club déclarant forfait après la parution des jurys, doit contacter dans les meilleurs délais le / la responsable des juges pour s'informer de l'obligation ou non de la présence du juge.

TABLEAU SYNOPTIQUE

ÉQUIPE

NIVEAU DE PRATIQUE	FILIÈRE	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +	Format équipe	Programme*	Étapes compétitives	Finalité	
		2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999 et -					
 PERFORMANCE	TOP 12						TOP 12							Se référer à la réglementation du Top 12 GAM					
	NATIONALE A						12 ans et +							6/5/4	Code FIG	ID/R <u>ou</u> R/Rgt	Championnat de France par équipes		
					10-15 ans											5/4/3		Imposés FFGym Mouvements 4 à 6	Département Inter-département Région <u>ou</u> Département Région Regroupement
					10-13 ans														
				10-11 ans															
	NATIONALE B						12 ans et +							5/4/3	Code HG aménagé				
RÉGIONALE			9-10 ans												5/5/3	Imposés FFGym Mouvements 1 à 3	Département Inter-département <u>ou</u> Département Région	Championnat régional <u>ou</u> regroupement	
		7-9 ans																	
 FÉDÉRAL	FÉDÉRALE A				10 ans et +							5/5/3	Grilles FFGym* (7 éléments)	Département Inter-département Région <u>ou</u> Département Région Regroupement	Trophée fédéral				
				10-13 ans															
				10-11 ans															
	FÉDÉRALE B					10 ans et +							5 max/ 3 mini/ 16 meilleures notes	Grilles FFGym* (5 éléments)	Département	Championnat inter-département <u>ou</u> régional			
				10-13 ans															
				10-11 ans												5/5/3			
		7-9 ans																	

Le **ou** fait référence à l'organisation territoriale différenciée des régions fusionnées + PACA ou des régions Bretagne / Pays de la Loire / Centre-Val de Loire

Dans la colonne "Nombre de gymnastes", le chiffre de droite (souligné) indique le nombre de notes comptabilisées à chaque agrès pour calculer le total de l'équipe, mais aussi le nombre minimal de gymnastes composant l'équipe pour que celle-ci soit autorisée à concourir :

- » Présentation d'une équipe avec un nombre insuffisant de gymnastes : l'équipe n'est pas autorisée à concourir,
- » L'équipe se retrouve avec un nombre insuffisant de gymnastes en cours de compétition : elle est autorisée à terminer la compétition mais n'est pas classée.

TABLEAU SYNOPTIQUE

INDIVIDUEL

NIVEAU DE PRATIQUE	FILIÈRE	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19-21 ans	22 ans et +	Programme	Étapes compétitives	Finalité	
		2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999 à 1997	1996 et -				
ÉLITE	ÉLITE														Senior	Code FIG	Revue d'effectif Test de rattrapage	Championnat de France Élite	
															Junior U18	Code FIG junior			
										Espoir									Imposés FFGym Mouvements 5 et 6
							Avenir												
PERFORMANCE	NATIONALE A															Code FIG Avec finales par appareil	Département Inter-département Région ou Département Région Regroupement	Championnat de France Individuel	
															22 ans et +				
															21 ans et -				
															18 ans				
															17 ans				
															16 ans				
	NATIONALE B															Code FIG aménagé			
																			Imposés FFGym Mouvements 4 à 6
RÉGIONALE					10 ans										Imposés FFGym Mouvements 1 à 3	Département Inter-département ou Département Région	Championnat régional ou regroupement		
				9 ans															
			8 ans																
		7 ans																	

Le **ou** fait référence à l'organisation territoriale différenciée des régions fusionnées + PACA ou des régions Bretagne / Pays de la Loire / Centre-Val de Loire

Pour le niveau de pratique Fédéral, compétitions par équipes, avec un classement individuel lors de la finale de chaque échelon territorial



ÉLITE



DÉROGATION DTN

À l'issue des étapes de sélection, la Direction Technique Nationale se réserve le droit de fournir une liste complémentaire de gymnastes sélectionnés pour le championnat de France.

Dans la filière Élite, le sur-classement peut être autorisé avec accord de la Direction Technique Nationale.

MINIMA POUR SÉLECTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

	AVENIR Imposés 5 et 6	ESPOIR Imposés 5 et 6	JUNIOR Code FIG junior	SENIOR Code FIG
11 ans 2007	En attente de la revue d'effectif			
12 ans 2006				
13 ans 2005		En attente de la revue d'effectif		
14 ans 2004				
15 ans 2003			68 pts	
16 ans 2002			70 pts	
17 ans 2001			72 pts	
18 ans 2000			74 pts	
19 ans 1999				76 pts
20 ans 1998				78 pts
21 ans et + 1997 et -				80 pts

DATES DES ÉPREUVES SÉLECTIVES

- Revue d'effectif : 21-22-23 octobre à Sarreguemines.
- Session de rattrapage : 11-12 avril, lieu à définir.